

Décision

Générale

colonial

Décision n° 849 concernant les services d'Etat.

n° 849

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 juillet 1960

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1960

Date du numéro

31 août 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. Deruytter Robert est autorisé à exploiter la licence de 1er classe dont il est titulaire, dans un local sis : 6, rue de Paris, actuellement occupé par un Bureau de Tabac, et à y ouvrir un Bar-Restaurant.